

À suivre

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1980)**

Heft 533

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«GRANDES LIGNES»

Ce qu'on peut faire et ce qu'on diffère

En établissant son «Rapport sur les Grandes lignes» pour 1979-1983, le Conseil fédéral fait honnêtement le décompte des projets qui ont dû être ajournés au cours de la législation précédente, ou qui vont subir un sort analogue dans les quatre années à venir.

Pour méditation sur les non-priorités de ce temps en Helvétie:

Affaires non réglées malgré «Grandes lignes» 1979-83:

- Adhésion à la Charte sociale européenne
- Relations de la Suisse avec la Banque mondiale et ses filiales
- Protection de la personnalité (révision art. 28 et 49 CO)
- Législation sur le mariage et le divorce
- Institution d'un médiateur fédéral
- Système d'information pour la police criminelle (KIS) (rassurez-vous: «Message» attendu pour bientôt!)

- Révision de la législation concernant les sociétés anonymes
- Révision totale du droit régissant les baux à loyer
- Législation d'exécution sur l'économie des eaux
- Conception globale en matière d'économie forestière et du bois
- Articles constitutionnels sur l'enseignement
- Loi sur les écoles polytechniques
- Révision de la loi sur les bourses d'études
- Régime juridique de la radio et de la télévision
- Mesures en faveur de la presse
- Nouvelle base juridique pour Pro Helvetia
- Révision de la législation sur les droits d'auteur.

«Problèmes devant faire l'objet d'études inter-nes» en 1979-83 (en clair: report garanti à la prochaine législature)

- Convention européenne concernant le statut des travailleurs émigrés
- Mise à jour de la conception de la défense générale
- Révision du droit du mariage, du divorce, de la tutelle

- Questions relevant du droit de la médecine
- Conditions générales de vente
- Commerce civil des armes et des munitions
- Loi fédérale d'organisation judiciaire (révision)
- Loi sur la protection des consommateurs
- Loi sur la politique de stabilité économique
- Réserves des entreprises privées pour la création de possibilités de travail
- Révision de la législation monétaire
- Participation des travailleurs
- Encouragement de la construction et accession à la propriété de logements (loi)
- Loi concernant la responsabilité civile pour les grands barrages
- Loi d'exécution sur l'économie des eaux
- Lois sur les bourses, sur les écoles polytechniques fédérales
- Adaptation de la péréquation financière entre les cantons (suite).

A noter

- que les listes ci-dessus ne sont pas exhaustives...
- que certains reports de 1975-79 seront encore une fois différés à l'après 1983!

A SUIVRE

La section zurichoise de l'Union européenne aimerait lancer une initiative populaire pour l'adhésion de la Suisse à la Communauté européenne. La section bernoise de cette même Union préférerait l'insertion d'un article «européen» dans la Constitution fédérale, en complément d'un article plus général sur la politique étrangère.

* * *

«Qui économise, nuit à son pays» (wer spart, schadet der Heimat), c'est ce qu'affirme l'économiste Claude Beck dans une interview accordée à la

revue féminine «Annabelle/Elle» (3/1980). Après s'être attaqué à l'empire Migros au long d'un bouquin qui a fait pas mal de bruit ces derniers mois, C.M.B. s'en prend maintenant aux consommatrices qui cherchent à acheter aux conditions les plus favorables. Fait-il simplement bon poids dans la polémique ou est-ce le début d'une nouvelle croisade?

* * *

Le groupe Jean Frey a découvert dans son empire un quotidien vieux de 250 ans, soit cinquante ans de plus que la «NZZ»! En effet, l'imprimerie «Berichthaus», rachetée en 1978, a édité à partir

du 23 janvier 1730 les «Donnstags-Nachrichten», rebaptisées «Donnstags-Blatt» en 1781, «Zürcherische Wochen-Blatt» en 1801 et enfin «Tagblatt der Stadt Zürich» en 1837.

* * *

Le législatif (Stadtrat) de Thoune vient d'élire, pour la première fois, une femme à sa présidence. Il s'agit de la radicale Barbara König-Ziegler, ancienne rédactrice à l'Agence télégraphique suisse, et — la presse bernoise n'a pas manqué de le relever — sœur du conseiller national socialiste Jean Ziegler. Les grandes familles.